

École du Grand-Chêne
27, rue du Plateau
Sainte-Julie
J3E 2X9

Tél : (450)645-2343
Fax : (450)649-3798

Courriel :
grand-chene@csp.qc.ca

Site web :
www.dugrandchene.csp.qc.ca

Courriel
Conseil d'établissement :
grand-chene.ce@csp.qc.ca

**Rencontre du Conseil
d'établissement :**

12 octobre 2016

Les ordres du jour et les
procès-verbaux se
retrouvent sur le site web
de l'école.

Journée pédagogique :

21 octobre

Le service de garde est
ouvert.

Horaires de l'école

Un petit rappel des heures de
rentrée et de sortie des
élèves:

Préscolaire :

8 h 25 à 11 h 50

13 h 18 à 14 h 45

Primaire:

8 h 25 à 11 h 50

13 h 15 à 15 h 40

Préscolaire 4 ans

8 h 15 à 10 h 41

12 h 40 à 15 h 06

**Préscolaire adaptation
scolaire 5ans**

8 h 15 à 11 h 55

13 h 25 à 14 h 42

*Nous finirons tous
premiers!*



Octobre 2016

Les feuilles du Grand-Chêne

Mot de la direction

Chers parents,

Au cours du mois d'octobre, vous recevrez la facture du matériel didactique et des sorties éducatives 2016-2017. Vous aurez jusqu'au 17 novembre pour payer la facture soit par chèque libellé au nom de la Commission scolaire des Patriotes ou par internet (La procédure vous sera envoyée avec la facture). Tous les coûts ont été soigneusement étudiés et approuvés par les membres du Conseil d'établissement. Cette facture représente l'ensemble des frais chargés pour l'année scolaire.

J'attire votre attention sur l'importance de consulter le site web de l'école pour connaître les dates de rencontre du Conseil d'établissement ainsi que l'ordre du jour et les procès-verbaux adoptés. Vous trouverez ci-dessous la procédure pour accéder à la communauté Parents du Grand-Chêne sur le portail de la Commission scolaire. Pour un rappel rapide des dates importantes à retenir, je vous invite à conserver sous la main le calendrier à la fin de ce communiqué.

Je tiens à souligner votre participation à l'assemblée générale et à la première rencontre de parents-enseignants, c'est encourageant de constater votre implication dans la réussite de vos enfants.

Je vous souhaite au nom de tout le personnel un congé de l'Action de grâce des plus agréables.

Joanne Morin, directrice

Dates importantes

13 et 14 octobre : envoi de la première communication

Vous recevrez la première communication officielle sur le cheminement académique et social de votre enfant. Celle-ci se veut un premier portrait global de votre jeune depuis le début de l'année scolaire. Attention ce n'est pas un bulletin. Vos commentaires sont grandement appréciés ! Nous vous invitons à en discuter avec votre enfant.

Conseil d'établissement :

Votre Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale, le 13 septembre dernier, les parents ont élu les membres parents du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017. Voici la liste de tous les membres du Conseil d'établissement :

Monsieur Kevin Péloquin, parent
Madame Geneviève Veerasarn, parent
Madame Catherine Moreau, parent
Madame Catherine-Julie Labelle, parent
Monsieur Catherine Camerlain, enseignante 4^e année
Madame Pascale Larochelle, enseignante d'anglais
Madame Sylvie St-Pierre, orthophoniste
Madame Nathalie Poirier, technicienne au service de garde
Madame Joanne Morin, directrice

Vous pouvez en tout temps communiquer avec les membres du Conseil en utilisant le courriel grand-chene.ce@csp.qc.ca. Ils se feront un plaisir de vous répondre.

Normes et modalités en évaluation

Voici les dates des épreuves de fin d'année prescrites par le MESSR :

Fin de cycle	Matière	Genre d'examen	date
1 ^{er} cycle (2 ^e)	Français lecture	Épreuve de la commission scolaire	29-30-31 mai 2017
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MELS	30 et 31 mai 2017
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MELS	5 au 7 juin 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MELS	29 mai au 31 mai 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MELS	6 et 7 juin 2017
3 ^e cycle (6 ^e année)	Mathématique	Épreuve obligatoire du MELS	12 au 16 juin 2017

Un mot de l'infirmière de l'école

1) Quoi de plus important pour un parent et de plus facultatif aux yeux d'un enfant que le sommeil ! Beaucoup d'enfants cherchent à retarder l'heure du dodo. Il est donc très important d'être ferme et d'établir une routine du soir (bain, collation, brossage de dents, histoire et dodo) afin de rendre les derniers moments de la journée agréables. Votre enfant apprendra à travers cette routine. Durant le sommeil, il produit l'hormone de croissance qui l'aide à grandir et consolide l'information apprise durant la journée. Un enfant d'âge scolaire a besoin d'au moins 10 heures de sommeil par nuit, alors si vous devez réveiller votre enfant le matin, c'est qu'il se couche encore trop tard ! De plus en ayant une bonne hygiène de sommeil, votre enfant sera plus résistant aux microbes.

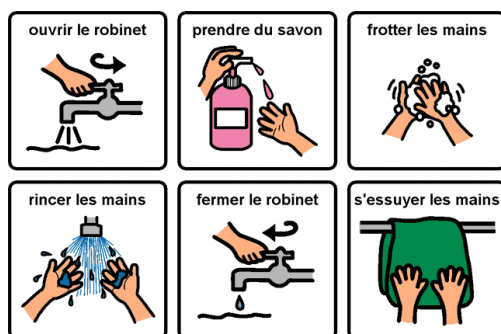


2) L'oxyurose est une maladie infectieuse intestinale causée par un parasite, ver rond, fréquente chez les enfants d'âge scolaire. Elle se manifeste par des démangeaisons à l'anus. Elle peut causer de l'irritabilité ou un sommeil agité. Voici la façon de déceler la présence ou non du parasite : à l'aide d'une lampe de poche, vous pouvez visualiser le ver adulte femelle (environ 1 cm de long) lorsqu'il sort pondre ses œufs dans la région anale, et ce, 2 à 3 heures après que l'enfant se soit endormi. Faites un examen chaque semaine. Pour traiter ce parasite, vous devez vermifuger l'enfant et les membres de la famille, vous laver les mains plusieurs fois par jour, privilégier les douches et changer de sous-vêtements et de pyjamas chaque matin.



3) À chaque période hivernale, nous assistons à une augmentation des cas de gastroentérites virales. Il est important de savoir que les symptômes apparaissent 24 à 48 heures après l'ingestion du virus. Cette personne est donc contagieuse à partir du début des symptômes jusqu'à 48 heures après leurs disparitions. Il est donc primordial d'avoir une hygiène des mains exemplaire pour prévenir sa propagation. Des microparticules de selles ou de matières vomies d'une personne malade peuvent facilement contaminer l'environnement. Donc si vos mains touchent un malade, un aliment ou un objet contaminé et que par la suite, vous portez vos mains à votre bouche sans les avoir lavées, vous risquez d'être la prochaine victime de cette maladie!!

Soyez donc vigilants et responsables...lavez vos mains régulièrement et évitez les milieux à risques de propagation (écoles, garderies, centres hospitaliers et centres d'hébergement).



Nathalie Vennes, infirmière

Service de garde

Journée pédagogique 21 octobre

Camp Youhou

DESCRIPTION : Challenge absolu avec piscine

Les enfants sont-ils prêts à relever le défi ? Ils affronteront des épreuves amicales : courses à relais, parcours d'endurance, chasse à l'épervier et défi des cibles. En après-midi, la baignade est au programme et tous les enfants porteront une veste de flottaison fournie par le camp .

DATE : Vendredi 21 octobre

LIEU : Saint-Jean-sur Richelieu

DÉPART : 8 h 30

RETOUR : 16 h 00

CONSIGNES : un repas froid, deux collations, maillot de bain, serviette et souliers de course

DATE LIMITE POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION : 7 octobre 2016

COÛT DE L'ACTIVITÉ : 16\$ (frais de garde) + 6\$ autobus + 15,50\$ activité = 37,50

IEN INTERNET : <http://www.youhouscolaire.com>



Informations

"La rentrée scolaire, c'est aussi pour les poux"

Chers parents,

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles, et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- ✓ Prenez l'habitude de vérifier la tête de votre enfant chaque semaine à l'aide d'un peigne fin de couleur claire et d'attacher les cheveux longs.
- ✓ Si votre enfant a des poux, nous vous demandons d'aviser le service de garde.
- ✓ Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- ✓ Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux". Soit qu'il accompagne cette lettre se retrouve à l'agenda ou qu'il vous sera remis au moment d'une éclosion.

Vous pouvez, en tout temps, le consulter au www.msss.gouv.qc.ca / Section documentation / publication / Poux, poux, poux.... Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)

*"La collaboration parents-école est essentielle pour la
prévention et le contrôle des poux de tête"*

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISER L'ÉCOLE !

- ◆ Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière du CSSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- ◆ L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- ◆ Si votre enfant présente une condition médicale particulière par exemple l'immunosuppression, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et en avisez la direction de l'école. L'infirmière du CSSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.

- ◆ Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'*Haemophilus influenzae* de type B, le méningocoque de sérogroupe C et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an). Le programme québécois de vaccination prévoit également que les enfants de la 4^e année du primaire reçoivent, en cours d'année, le vaccin contre l'hépatite B. Le vaccin utilisé inclut également une protection contre l'hépatite A. Les filles de 4^e année reçoivent aussi le vaccin contre le virus du papillome humain. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CSSS ou votre médecin traitant pour compléter la vaccination de votre enfant.
- ◆ Pour certains jeunes atteints de maladies particulières, d'autres vaccins peuvent être indiqués. Consultez votre médecin ou votre CSSS.
- ◆ Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli de du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

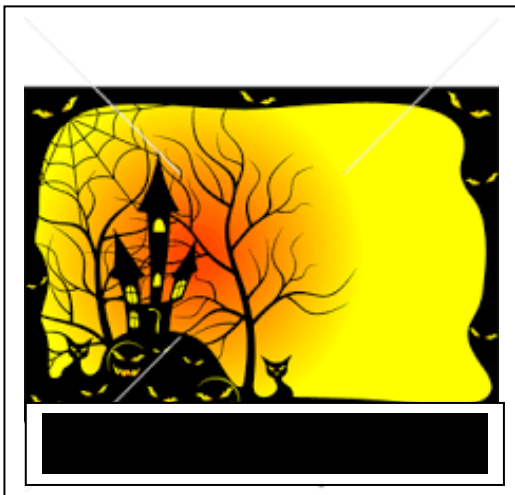
— **Merci de votre collaboration**

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- ◆ Coqueluche
- ◆ Érythème infectieux (5^e maladie)
- ◆ Gale
- ◆ Hépatite A

- ◆ Impétigo
- ◆ Oreillons
- ◆ Pédiculose (poux)
- ◆ Rougeole
- ◆ Rubéole
- ◆ Varicelle (picote)

VOIR CALENDRIER PLUS BAS



Octobre 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4 Photo scolaire 	5	6 Cross-country :Activité pour les élèves de 6 ^e année	7
10 Fête de l'Action de grâce CONGÉ POUR TOUS	11	12 *Rencontre avec une écrivaine : Activité pour les élèves de 3 ^e année *Animation Parc du Mont St-Bruno : Activité pour les élèves de 5 ^e année Réunion du Conseil d'établissement à 19h00	13 et 14 *Randonnée avec animation Mont St-Bruno : *Activité pour les élèves de 4 ^e année Remise de la première communication aux Parents.	
17	18 Vaccination pour les élèves de 4 ^e année	19	20 *Halloween, chauve-souris et cie. : Activité pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans	21 Journée pédagogique
24	25	26	27	28
31 Fête de l'Halloween				

***Veuillez prendre note que ces activités auront lieu s'il y a 80% de participation et approbation du Conseil d'établissement. Nous devrions connaître le résultat des sondages auprès des parents mardi le 11 octobre 2016.**